

FACILITER LES RECRUTEMENTS GRACE A DES INTERLOCUTEURS DEDIES A L'EMPLOI AGRICOLE

€ - *Partenariat indispensable - Depuis 1 à 3 ans*

PARTENAIRES :

ANPE, Missions locales, AREFA ou ADEFA, FDSEA, Chambre d'agriculture (Tarn), Association intermédiaire Agriservices (Tarn)

EN RESUME :

Pour résoudre le problème du recrutement dans le secteur arboricole mais plus généralement aussi dans le secteur agricole, plusieurs dispositifs ont été mis en place dans vos régions. Certains sont organisés par l'ANPE exclusivement et d'autres en partenariat avec les acteurs de la profession agricole.

Par exemple, plusieurs **guichets uniques** pour l'emploi ont vu le jour. Dans les **Alpes de Haute Provence** et le **Tarn**, ce service a été créé pour l'ensemble de la profession agricole. Le guichet unique simplifie les démarches de l'agriculteur et mutualise les compétences des structures associées (ADEFA ou AREFA, ANPE, Missions locales pour l'emploi, chambre d'agriculture dans le Tarn). L'agriculteur envoie l'offre à la FDSEA ou à la chambre d'agriculture (dans le Tarn) et elle est transmise à l'ensemble des partenaires. La recherche des candidats est accélérée et facilitée car les partenaires mettent en commun l'ensemble des candidatures qu'ils reçoivent.

Dans le **Cher**, plus d'un millier de cueilleurs ont été recrutés en 2006 grâce à une **convention avec l'ANPE**. C'est un dispositif similaire qui existe depuis plus de 5 ans en **Corrèze**. Le dispositif est simple, une personne est embauchée à l'ANPE pour 6 mois exclusivement pour assurer les recrutements de cueilleurs. Cette personne collecte les offres d'emploi saisonnières et l'ensemble des candidatures pour la cueillette. Le choix d'un interlocuteur unique s'avère judicieux pour un département dont la surface arboricole est plus réduite. En cas de désistement de candidats, le producteur contacte directement la personne chargée des recrutements qui peut rapidement lui proposer de nouveaux cueilleurs.

CONTACTS :

- | | |
|---|---|
| • FDSEA Alpes de Haute Provence
Mickaël DIDAT
04.92.75.04.17 | • FDSEA Cher
Rémy DUBOIS
02.48.23.45.80 |
| • FDSEA Tarn
Philippe BARDY
05.63.48.83.60 | • FDSEA Corrèze
Martin FEIGNEUX
05.55.21.55.80 |

Partager des expériences pour favoriser l'emploi